



CH-3003 Berne, SG-DETEC /kus

Courrier A

Destinataires selon liste

Référence/n° de dossier: 622.2-00209

Spécialiste: kus

Berne, le 6 avril 2017

N09 UPlaNs Vennes – Chexbres

Madame, Monsieur,

A la suite d'un premier traitement des oppositions par le DETEC, il a été constaté que votre opposition fait partie d'un groupe de 122 oppositions contenant les mêmes demandes.

Afin d'optimiser le traitement du dossier et à des fins environnementales, nous vous prions, conformément à ce que prévoit l'art. 11a al. 1 de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative (PA ; RS 172.021) de bien vouloir définir un représentant.

Le représentant sera d'une part la personne de contact pour toutes les questions ayant trait à la procédure, l'unique destinataire des courriers et chargé d'informer les autres opposants.

Notez qu'à ce stade, conformément à l'art. 53 de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative (PA ; RS 172.021), applicable à la présente situation par analogie, aucun motif nouveau (qui n'aurait pas déjà été mentionné dans l'opposition initiale) ne pourra être pris en considération. Pour la suite de la procédure, les offices se baseront sur les motifs et demandes existants. Le DETEC transmettra systématiquement tous les documents ayant trait à la procédure au représentant désigné.

Nous vous prions de faire parvenir au DETEC le nom du représentant désigné d'ici le **12 juin 2017**. Passé ce délai, le DETEC se réserve le droit de désigner lui-même un représentant conformément à ce que prévoit l'art. 11a al. 2 PA.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Secrétariat général SG-DETEC

Simone Kuster
Juriste

Secrétariat général SG-DETEC
Simone Kuster
Kochergasse 6, 3003 Berne
Tél. +41 58 465 39 41, Fax +41 58 464 26 92
simone.kuster@gs-uvek.admin.ch
www.detec.admin.ch